

## Déclaration UE de conformité

Avidsen déclare sous son entière responsabilité que l'équipement référence 127135 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

Onduleur :

- Règlementation spécifique onduleur
- EN 50549-1
- EN 50549-17
- EN 62109-1:2010
- EN 62109-2:2011
- VDE 4105 :2018
- VDE 0124-100 :2020-06
- Directive RED 2014/53/EU
- EN 300 328 V2.2.2
- Directive LVD 2014/35/EU
- EN 62311 :2020
- Directive EMC 2014/30/EU
- EN 301 489-1 V2.2.3
- EN 301 489-17 V3.2.4
- EN IEC 61000-6-1 :2019
- EN IEC 61000-6-3 :2021

Panneau solaire

- Directive LVD 2014/35/EU
- EN 61215-1:2021
- EN 61215-1-1:2021
- EN 61215-2:2021
- EN IEC 61730-1:2018
- EN IEC 61730-2:2018

Les produits précédemment cités sont conformes à la directive RoHS 2011/65/EU et la directive déléguée 2015/867/EU.

Signé par Alexandre Chaverot, président au nom de Avidsen  
19 avenue Marcel Dassault, 37200 Tours, France  
A Tours le 09/06/2024

